

L'importance du processus budgétaire municipal pour vous et votre communauté

Les décisions concernant le budget municipal ont un impact sur nos vies quotidiennes.

Plusieurs d'entre nous ont fait part des questions qui leur importent aux candidats et candidates à l'élection municipale.

- **Logement abordable**
- **Sécurité alimentaire**
- **Emplois**
- **Transport en commun sécuritaire et abordable**

À présent, il est temps de continuer ces importantes conversations.



Faites savoir à votre conseiller ou votre conseillère ce qui devrait être pris en compte dans le budget municipal de 2015, selon vous.

Quoi de neuf dans ce budget? La possibilité d'une plus grande flexibilité

Durant le dernier mandat du conseil municipal, tous les comités avaient une enveloppe de financement fixe et devaient fonctionner avec cette enveloppe budgétaire. Cette année, le Conseil a indiqué clairement que la somme allouée dans l'enveloppe budgétaire d'un comité pourrait être modifiée, si le Conseil l'approuve.

Il en va de même d'une hausse des taxes : le conseil municipal a déjà voté pour une hausse proposée de 2 %, mais si l'information reçue au cours du processus de consultation fait voir aux membres du Conseil que ce pourcentage est insuffisant pour répondre aux besoins de la Ville, le Conseil pourrait voter pour une augmentation.

Vos commentaires pourraient faire toute la différence.

Comment donner votre avis

Avant le dépôt du budget préliminaire Le maire Jim Watson a lancé un processus de consultations prébudgétaires en ligne et demande aux résidents et aux résidentes de fournir leurs commentaires par courriel à budget2015@ottawa.ca ou par Twitter en saisissant le mot-clic #ottbudget. Vous pouvez envoyer vos commentaires jusqu'au 15 janvier 2015.

Surveillez le contenu du budget préliminaire Le budget préliminaire 2015 sera présenté le mercredi 4 février 2015 lors de la réunion du conseil municipal à l'hôtel de ville. Vous pouvez aller vous asseoir dans la tribune du public pour assister à cette présentation. Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'hôtel de ville, pas de problème, vous pouvez regarder la réunion en direct sur les ondes de TV Rogers ou sur le [site Web de la Ville d'Ottawa](http://www.ottawa.ca). Ou encore, lisez un compte-rendu dans le journal le 5 février.

Présentez votre point de vue lors des consultations publiques

Assistez à une ou plusieurs consultations publiques régionales (il y en a quatre), ou surveillez les annonces pour apprendre si votre conseiller ou conseillère parrainera une consultation publique dans votre quartier. Préparez une question que vous aimeriez poser, ou utilisez l'occasion pour vous faire une opinion.

- Centre – lundi 9 février, 19 h à 21 h, hôtel de ville, salle Andrew S. Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa
- Ouest – mardi 10 février, 19 h 30 à 21 h 30, cafétéria de l'école secondaire catholique Holy Trinity, 180, chemin Katimavik, Kanata
- Sud – mercredi 11 février, 19 h à 21 h, Sportsplex de Nepean, salle A, 1701, avenue Woodroffe, Nepean
- Est – jeudi 12 février, 19 h 30 à 21 h 30, Centre des arts Shenkman, Théâtre Richcraft, 245, boulevard Centrum, Orléans

Présentez votre point de vue devant un comité permanent :

Tous les comités permanents du Conseil, ainsi que la Commission du transport en commun, la Commission de services policiers, le Conseil d'administration de la bibliothèque et le Conseil de santé d'Ottawa, tiendront des réunions pour examiner les parties du budget préliminaire 2015 visant leurs secteurs respectifs. Tout résident ou résidente et toute organisation peut faire une présentation de cinq minutes sur des questions budgétaires liées au domaine du comité :

- Comité de l'environnement – Financé par les taxes – mardi 17 février
- Commission du transport en commun – mercredi 18 février
- Comité des services communautaires et de protection – jeudi 19 février
- Commission des services policiers – lundi 23 février
- Comité de l'urbanisme – mardi 24 février
- Comité des finances et du développement économique – mardi 3 mars
- Comité des transports – mercredi 4 mars
- Comité de l'agriculture et des affaires rurales – jeudi 5 mars

Contactez directement [le maire et votre conseiller ou conseillère](#) pour leur faire part de votre point de vue. Vous pouvez leur envoyer un courriel ou téléphoner à leur bureau.

Faire compter les votes dans nos milieux de vie

**Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF)
Coalition des centres de ressources et de santé communautaires**

